

MAIRIE SAINTE MAURE DE PEYRIAC 1 Route de SOS 47170 Sainte-Maure-de-Peyriac 05.53.65.62.09 mairie@saintemauredepeyriac.fr

Sainte-Maure-de-Peyriac, le 16 octobre 2025

Mesdames et Messieurs Les Membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister au Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, salle communale le :

Mercredi 22 octobre 2025 à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2. Approbation et signature du registre des délibérations du conseil municipal du 10 septembre 2025
- 3. DÉLIBÉRATION : Autorisation donnée au maire pour ester en justice, choix de l'avocat, convention d'honoraire
- 4. DÉLIBÉRATION : Détermination du mode de participation à la couverture du Risque « Santé » et du montant de Participation
- 5. DÉLIBÉRATION : Modification des statuts de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne
- 6. Journée automnale 2025
- 7. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire, Thierry PLANTÉ



Horaires d'ouverture du secrétariat Lundi de 13h30 à 17h30 Du mercredi au vendredi de 08h00 à 12h00



MAIRIE SAINTE MAURE DE PEYRIAC 1 Route de SOS 47170 Sainte-Maure-de-Peyriac 05.53.65.62.09 mairie@saintemauredepeyriac.fr

Objet : Pouvoir de représentation au conseil municipal du mercredi 22 octobre 2025

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame
Résident au
Donne pouvoir à
Résident au
Afin de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune SAINTE MAURE DE
PEYRIAC convoqué le 16 octobre 2025, qui se tiendra le mercredi 22 octobre 2025 à 20h30,
de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait
reportée pour une cause quelconque.
Pour valoir ce que de droit
Fait à Sainte Maure de Peyriac, le